

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 12 DÉCEMBRE 2022 À 19H

Sous la présidence de M. Gaston LATSCHA, Maire.

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Héisingue étant réuni en séance ordinaire à la mairie de Héisingue, après convocation légale, en date du 7 décembre 2022.

Étaient présents : Yann ALIBERT, Cathy ARNOLD, Denis ARNOUX, Fabienne BOULLIER, Rémy CASTRO, Josiane CHAPPEL, Nicolas CHRISTEN, Sylvie GRUNTZ, Jean HERTZOG, Anne KARABABA, Jean-Luc KOCH, Claudia KUNTZELMANN, Christian LANDAUER, Paul LATSCHA, Stéphane MARTIN, Christophe OUDOT, Jocelyne SCHIRCH, Adeline SCHWEITZER, Vincent SCHWEITZER, Cédric SCHWIRLEY

Procurations :

Mme Nathalie REIBEL à M. Gaston LATSCHA

Mme Chantal ZENFT à Paul LATSCHA

Secrétaire de séance : Lannick VIGOUROUX

2022-90 Cession parcelles à Saint-Louis Agglomération

La commune est propriétaires des parcelles 701 et 747 section 20, situées au Nord de la rue de Saverne et permettant notamment la desserte de la déchetterie communautaire.

Suite aux demandes de Saint-Louis Agglomération en ce sens, un document d'arpentage a été établi, isolant une partie de la parcelle 701, pour une surface 1207 m², correspondant à l'emprise de la voie, le reste de celle-ci étant constituée de la parcelle 747, d'une surface de 518 m², soit un total de 1725 m². Sur cette base, un avis des domaines a été obtenu. Le DA et l'avis des domaines sont présents dans le dossier de séance.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de l'aliénation de ce bien au prix de 8 600 €.

Fait à Héisingue, le 13 décembre 2022
Le maire,

Gaston LATSCHA

